



Affaire suivie par :

Rouen, le 23/08/2022

Site de Caen :

Ingrid CHAUVEL
Cheffe de bureau DPE-3
Tél. 02 31.3015.25
Mél. dpe3-caen@ac-normandie.fr

Site de Rouen :

Christelle LE-CŒUR
Cheffe de bureau DPE-3
Tél. 02 32 08 95 23
Mél. dpe3-rouen@ac-normandie.fr

Sous couvert de
Mario DEMAZIERES
Chef de division

Rectorat de la région académique
Normandie

Objet : Mise en place d'une cellule de rentrée

Comme chaque année, une cellule d'accueil de rentrée est installée auprès de la division des personnels enseignants afin de faciliter les échanges entre les établissements et le service en charge de l'affectation des enseignants.

Ce dispositif d'accueil et de conseil exclusivement réservé aux chefs d'établissement durant la période de rentrée scolaire, répond à deux objectifs prioritaires :

- vous permettre de disposer d'un point d'entrée unique concernant les questions relatives à l'affectation des enseignants et au jumelage de BMP ;
- prioriser les urgences et répondre rapidement à vos interrogations.

La cellule de rentrée sera constituée de chefs d'établissement expérimentés chargés de vous apporter un premier niveau de réponse et faire le lien avec les services de gestion des personnels enseignants titulaires et non titulaires.

Cette cellule sera à votre disposition **du 22 août 2022 au 16 septembre 2022 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.**

Accessible par courriel et par téléphone, elle sera, pendant cette période, votre unique interlocuteur.



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division des Personnels Enseignants
D'éducation et psychologues
de l'éducation nationale**

Périmètre de CAEN Contact cellule d'accueil
(à ne pas diffuser aux enseignants et aux parents d'élèves)
Téléphone : 02.31.30.08.26 / 02.31.30.08.34
Adresse électronique : cellule-rentree-caen@ac-normandie.fr

Périmètre de ROUEN Contact cellule d'accueil
(à ne pas diffuser aux enseignants et aux parents d'élèves)
Téléphone : 02.32.08.95.46
Adresse électronique : cellule-rentree-rouen@ac-normandie.fr

J'attire, votre attention sur le fait que les questions relatives à la gestion de vos TRMD et à l'implantation des moyens ne relèvent pas de la compétence de cette cellule.

Pour le périmètre de Caen, vos interlocuteurs au sein de la Division de l'Organisation Scolaire en charge des moyens du second degré pour les lycées et les EREA et les services des D.S.D.E.N en charge des moyens du second degré pour les collèges (D.O.S.S pour le Calvados, D.E.S.C.O pour la Manche et D3E pour l'Orne) demeureront, pendant cette période, à votre disposition pour répondre à vos questions.

Pour le périmètre de Rouen, vos interlocuteurs au sein de la Division de l'Organisation Scolaire en charge des moyens du second degré pour les lycées et les EREA et les services des D.S.D.E.N en charge des moyens du second degré pour les collèges (D.O.S. pour la Seine-Maritime et l'Eure), demeureront, pendant cette période, à votre disposition pour répondre à vos questions.

Je vous remercie d'avance pour votre implication dans ce dispositif.

Pour la rectrice et par délégation,
Signé François FOSELLE